

Le grand bond en avant se fait toujours attendre

Que faut-il penser du score du Maroc dans le classement 2017 sur la liberté économique de l'institution américaine «The Heritage Foundation»? Le pays perd une place, mais améliore très légèrement sa note. Dans le même temps, il fait mieux que des voisins comme l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte, cependant il se laisse distancer par d'autres pays africains ou arabes. Des progrès, il en réalise, mais des défis de longue date l'empêchent d'aller plus franchement de l'avant.

Le Maroc se maintient dans la moitié supérieure des pays économiquement libres. Il a, certes, perdu une place dans la version 2017 du classement publié annuellement par l'institution américaine «The Heritage Foundation». Mais, le Royaume a gagné, quoique légèrement, en points. En décrochant un score de 61,5, soit 0,2 point de plus qu'en 2016, il s'est adjudgé le 86^e rang sur 180 pays, contre le 85^e parmi 178 pays en 2016.

Le Maroc fait ainsi mieux que plusieurs économies similaires ou même développées, mais se classe derrière d'autres nations moins développées. Il dépasse de loin l'Algérie qui flirte avec le bas de l'échelle (172^e) et la Tunisie qui se classe 123^e. Mais aussi le Nigeria (115^e), l'Égypte (144^e), l'Iran (155^e) et même la Chine (111^e) et la Russie (114^e).

En revanche, le Maroc est surclassé par des pays africains comme l'île Maurice (21^e), le Botswana (34^e), le Rwanda (51^e), la Côte d'Ivoire (75^e), l'Afrique du Sud (81^e) et des pays du Moyen-Orient, tels le Qatar (29^e), le Bahreïn (44^e), la Jordanie (53^e), le Koweït (61^e), l'Arabie saoudite (64^e) ou encore le Sultanat d'Oman (82^e).

À noter que des pays développés ne sont pas nettement mieux lotis que le Maroc. Il en est ainsi notamment de l'Italie qui pointe à la 79^e place dans l'indice «Economic Freedom», de la France (72^e), ainsi que de l'Espagne (69^e).



«Le progrès global dépendra de la volonté du gouvernement de faire face à des défis de longue date qui exigent des réformes plus profondes, en particulier dans le domaine de la primauté du droit», selon «The Heritage Foundation».

À l'échelle mondiale, ce classement est dominé par Hong Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande. En bas du tableau figurent Cuba, le Venezuela et la Corée du Nord.

Concrètement, ce classement permet au Maroc de garder son statut de pays modérément libre dans l'indice de «The Heritage Foundation» qui repose sur quatre catégories d'indicateurs : l'autorité de la loi ; les limites du gouvernement ; l'efficacité de la réglementation et l'ouverture des marchés.

Dans le détail, le Maroc se défend relativement bien côté liberté des affaires (avec un score de 67,7), dépenses gouvernementales (69,4), liberté d'investissement (70), liberté financière (70) et charge fiscale (71,7). Il fait encore mieux pour ce qui est de la liberté monétaire (82,7) et du commerce libre (84^e).

En revanche, le pays fait moins bonne figure en matière de liberté du travail avec une note de 33,8, d'intégrité gouvernementale (37,1), d'efficacité judiciaire (41,9), de santé fiscale (55) et de droits de propriété (55).

Commentant ces classements, «The Heritage Foundation» estime que le Maroc continue de progresser de manière notable dans la libéralisation économique. «Le pays bénéficie d'un engagement en faveur de réformes économiques qui encouragent un secteur privé en évolution constante», indique l'institution.

«Les politiques qui favorisent la compétitivité et la diversification de la base productive ont contribué à une expansion économique de l'ordre de 4% par an au cours des cinq dernières années». Cependant, nuance-t-elle, «une grande partie de la main-d'œuvre reste marginalisée en raison d'une réglementation du travail rigide».

Concédant que le Maroc est «un puissant réformateur dans le domaine du développement du secteur privé», l'institution soutient, toutefois, que «le progrès global dépendra de la volonté du gouvernement de faire face à des défis de longue date qui exigent des réformes plus profondes, en particulier dans le domaine de la primauté du droit». Les auteurs du classement pointent aussi du doigt des faiblesses au niveau des titres fonciers et d'enregistrement des droits fonciers, de la justice et la persistance du phénomène de la corruption et l'élimination inachevée des subventions publiques de certains produits. Du reste, «The Heritage Foundation» relève que les investisseurs étrangers et nationaux sont généralement traités de la même façon en vertu de la loi, que le secteur financier est concurrentiel et qu'une campagne est en cours pour améliorer la modernisation et la transparence. De même, l'institution américaine affirme que la Bourse de Casablanca ne limite pas la participation étrangère. ■ **Lahcen Oudoud**